Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1994)
Heft: 23

Vorwort: Editorial : recherche et HIV
Autor: Glauser, Michel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Recherche et HIV

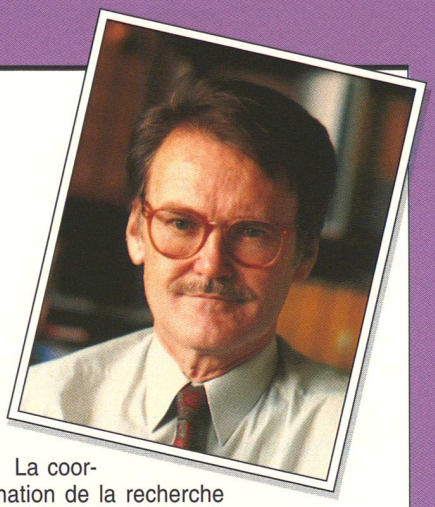

Dès le début des années 80, plusieurs centres hospitaliers universitaires suisses prirent conscience de l'importance de l'épidémie de sida. C'est en partie sous leur pression que le Conseil fédéral prit une série de mesures pour essayer d'endiguer la pandémie – qui n'a remarqué la campagne STOP-SIDA? Dans ce paquet de mesures, il y avait aussi le soutien à la recherche.

Afin d'utiliser au mieux ses moyens, le Conseil fédéral constitua une *Commission de contrôle de la recherche sur le sida (CCRS)* par sa décision du 21 octobre 1987. Elle regroupait des experts issus du domaine médical, ainsi que de la sociologie, de la psychologie et de la médecine préventive. Pour garantir une coordination avec d'autres instances susceptibles de soutenir la recherche, des représentants de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) et de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) ont été appelés à y siéger. Selon les dispositions de la Loi sur les épidémies, l'OFSP est responsable de la coordination de tout ce qui concerne le sida: la CCRS avait donc un rôle consultatif important à jouer.

D'emblée, la CCRS a défini une ligne stratégique. Plutôt que de spéculer sur une solution rapide de l'épidémie, elle a concentré ses efforts de coordination dans trois domaines: la recherche clinique (optimisation des soins aux malades concernant notamment la prophylaxie des maladies opportunistes; méthodes de surveillance de l'évolution de l'infection; adaptation permanente des traitements en fonction des dernières connaissances, etc.), la recherche fondamentale (gérée en étroite collaboration avec le FNRS), ainsi que la recherche en santé publique (recherche psychosociale, épidémiologique et évaluation permanente des programmes de prévention).

En recherche clinique, la CCRS soutient l'**Etude nationale de cohorte HIV**, qui rassemble la majorité des personnes séropositives suivies régulièrement dans les centres universitaires. Elle soutient d'autres études concernant des femmes enceintes et des enfants séropositifs. Ces cohortes permettent d'une part de traiter les personnes suivies avec les nouveaux médicaments proposés par l'industrie, et d'autre part de prodiguer des soins selon les derniers résultats obtenus à l'étranger. Les autres patients du pays en bénéficient aussi, car l'expérience des centres universitaires est transmise au corps médical dans son entier.

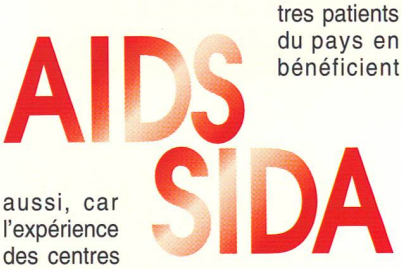

La CCRS a aussi contribué à la création de centres d'excellence de recherche en virologie clinique – à Berne, Genève, Lausanne et Zurich – qui se sont constitués autour de chercheurs de haute qualité. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs bénéficié de bourses d'étude pour leur formation à l'étranger.

Il serait présomptueux d'imaginer pouvoir découvrir, en Suisse, le traitement qui guérira le sida ou le vaccin qui le préviendra. Ceci viendra d'un effort à l'échelle de la planète. Mais notre pays possède des laboratoires performants qui suivent des voies originales; ils sont soutenus en harmonisation avec la recherche fondamentale financée par le FNRS et la recherche menée au plan mondial.

La coordination de la recherche en santé publique est une tâche non négligeable de la CCRS. Parmi ses priorités, il faut en citer deux: l'une est d'étudier comment améliorer l'insertion des patients dans la société; l'autre est de comprendre les modes de propagation de l'épidémie. Il faut en effet connaître les comportements du public, si l'on veut en modifier les côtés dangereux et prévoir l'évolution de l'épidémie.

En conclusion, la Suisse a mis en place les outils nécessaires à la compréhension, à la prévention et au traitement de l'épidémie due au rétrovirus HIV. Par plusieurs aspects, elle a fait oeuvre de pionnier. Notamment dans le domaine de la prévention où elle figure comme exemple en Europe et dans le monde – comme l'a encore récemment souligné l'OMS. Les moyens mis à disposition par la Confédération pour la recherche sur le sida doivent impérativement servir à maîtriser les conséquences de cette épidémie chez nous, et, peut-être aussi, à nous permettre d'apporter notre part dans la maîtrise de ce fléau au plan mondial.

Prof. Michel Glauser
Président de la Commission de contrôle de la recherche sur le sida

HORIZONS paraît quatre fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Il est possible de le recevoir gratuitement en s'adressant au: Fonds national suisse de la recherche scientifique, service d'information, case postale 8232, CH-3001 Berne
Téléphone : (031) 308 22 22 Fax (031) 301 30 09

Editeur responsable : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne
Réalisation : CEDOS (Centre de documentation et d'information scientifiques), Carouge-Genève
Rédaction : Pierre-André Magnin (responsable), Quentin Deville, Stéphane Fischer, Franz Auf der Maur
Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.
Les informations et illustrations peuvent être reprises librement avec mention de la source.